Géog

Ma commune

La France

CM1

Les espaces français

Fais des recherches et réponds.

❶ Nom de ta commune :

Saint Didier au Mont d'Or

❷ Nombre d'habitants :

6939 habitants

❸ Comment s'appellent les habitants de ta commune :

Les Désidériens

❹ Sur la carte de France indique ta commune par un point rouge.

❺ Ta commune est : (colorie)

un village — une grande ville — une petite/moyenne ville

❻ Le maire :

a) Comment s'appelle le maire de ta commune ?

C'est Denis Boussson

b) En quelle année a-t-il été élu ? 2008

c) Combien a-t-il :

- d' adjoints ? 8
- de conseillers municipaux ? 13

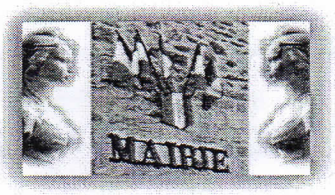

❼ Les villes voisines ou limitrophes :

a) Comment s'appelle la grande ville la plus proche de ta commune ? Lyon

b) Ecris le noms des villes/villages limitrophes de ta commune :

Lyon, Saint Cyr au Mont d'Or, Poleymieux Champagne au Mont d'Or, Limonest

Les communes de France

Les espaces français

La France est découpée en unités territoriales : les régions, les départements et les communes.

Les communes* sont donc les plus petites. On en compte un peu plus de 36 000.

Il existe plusieurs sortes de communes :

- des villages (moins de 2 000 habitants)
- des petites villes (de 2 000 à 10 000 habitants)
- Des villes moyennes (de 10 000 à 100 000 habitants)
- De très grandes communes : 36 communes en France comptent plus de 100 000 habitants.

1 Lis le texte et réponds

❶ En quoi est découpée la France ?

Elle est découpée en unité territoriales

❷ Combien y a-t-il de communes en France ?

Il y en a environ 36 000

❸ Comment s'appellent les communes de moins de 2 000 habitants ?

Ce sont des villages

2 Vrai ou faux ?

a) Les élections municipales ont lieu tous les 6 ans. V

b) Les citoyens élisent le maire qui choisit ensuite ses conseillers municipaux F

c) La mairie s'appelle aussi l'hôtel de ville. V

d) Le service de l'état civil est l'endroit où on paie ses impôts. F

Des élections ont lieu dans chaque commune, tous les 6 ans. Ce sont les élections municipales. Les citoyens* qui habitent la commune élisent des conseillers municipaux qui, à leur tour, choisissent parmi eux un maire*. Le conseil municipal* prend des décisions dans bien des aspects de la vie quotidienne : les transports, les écoles, les loisirs...

La mairie, ou hôtel de ville, abrite les bureaux de l'administration de la commune et du maire. On y trouve également les services de l'état civil*, dont le personnel est chargé d'enregistrer les naissances, les mariages et des décès.

Lexique

Citoyen : Personne qui fait partie d'un Etat et qui a le droit de voter.

Commune : Territoire d'une ville ou d'un village dirigé par un conseil municipal.

Conseil municipal : Ensemble de personnes élues par les habitants d'une commune pour s'occuper du territoire.

Etat civil: Service public chargé d'enregistrer les naissances, les décès, les mariages et l'identité des personnes dans un pays.

Maire : Personne élue pour diriger une commune et y représenter l'Etat.